



Modalités pour s'inscrire en ligne au concours de conservateur territorial de bibliothèques

L'inscription au concours et la transmission des documents peut s'effectuer désormais entièrement en ligne.

*Nous vous invitons - **avant de commencer votre inscription** - à **consulter la FAQ** en la téléchargeant à partir du tableau précédent et à **lire cette notice**.*

Attention, toutes les pièces demandées y compris le dossier d'inscription devront être en version PDF.

Voici les différentes étapes à effectuer pour procéder à votre inscription en ligne.

1. Remplissez le formulaire de pré-inscription en ligne.

Certains champs sont obligatoires, il n'est donc pas possible de passer à la page suivante du formulaire si ces champs ne sont pas remplis.

Vous disposez de 35 mn entre chaque clic : au-delà, le service web d'inscription en ligne coupera sa connexion et la libèrera au profit d'un autre candidat.

⚠ Certains champs devront être complétés par le candidat après impression du dossier qui devra également être signé.

2. Validez votre dossier de pré-inscription en cliquant « je valide et j'imprime ma demande de pré-inscription » et imprimez-le.

Un courriel vous parviendra accusant réception de votre pré-inscription avec en pièce jointe le dossier en format PDF. Un **n° de préinscription** et un **n° de certificat** vous seront attribués.

Le lien communiqué dans ce mail vous permettra d'accéder au suivi de votre dossier de candidature (lien vers votre espace candidat).

Ces codes vous permettront de consulter votre espace candidat et de compléter votre dossier de candidature en y déposant les pièces à joindre à votre dossier d'inscription.



Modalités pour s'inscrire en ligne au concours de conservateur territorial de bibliothèques

3. Déposez votre dossier d'inscription complété et signé, accompagné des pièces demandées dans votre espace candidat avant la date de clôture des inscriptions.

Récapitulatif des pièces à déposer pour confirmer votre pré-inscription en ligne :

- le dossier d'inscription complété et signé au format PDF,

ET

POUR LE CONCOURS EXTERNE :

- la copie du titre ou du diplôme requis,
- uniquement pour les candidats sollicitant une équivalence de diplôme et une reconnaissance de l'expérience professionnelle, les formulaires (références 070801 REPA et 070801 REPB) ainsi que l'état horaire des services accomplis (référence 070801FE) dûment complétés, signés et accompagnés des justificatifs.

POUR LE CONCOURS INTERNE :

- les candidats devront fournir une attestation de l'employeur justifiant qu'ils sont en activité le jour de la clôture des inscriptions,
- un état détaillé des services publics effectifs accomplis depuis la date d'entrée dans la fonction publique, rempli sur l'imprimé joint par le CNFPT (référence 030101FE) et signé par l'autorité compétente, accompagné des pièces justificatives,
- une copie du dernier arrêté justifiant du grade ou de l'emploi détenu au moment de l'inscription, avec indication de l'échelon détenu et de l'indice y afférent ou une copie du contrat de travail et éventuellement du dernier avenant (pour les agents contractuels).

Votre dossier sera ensuite instruit par le service concours et examens professionnels du CNFPT qui vous enverra sur votre espace candidat la notification de votre admission à concourir.

Si vous ne remplissez pas les conditions pour concourir, vous recevrez une lettre vous indiquant que votre candidature n'est pas recevable.

Rappel des dates limites pour votre inscription au concours de conservateur territorial de bibliothèques

Retrait des dossiers et préinscription en ligne du 25 février au 1^{er} avril (minuit, heure de Paris).

Le dépôt du dossier complété et signé et des pièces justificatives est possible sur l'espace candidat jusqu'à la date de limite de dépôt : le 1^{er} avril 2022 (minuit, heure de Paris) à l'aide des n° de pré-inscription et de certificat reçus par courriel lors de votre inscription.

Pour contacter le service concours et examens professionnels : concours@cnfpt.fr